

PRE-DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

HABITATS, FAUNE ET FLORE



PROJET D'EXTENSION DU PARKING « LES AMANDIERS II » SUR LA COMMUNE DE PEZENAS (34)



CBE S.A.S.
Cabinet Barbanson Environnement
Zone Industrielle Portes Domitienne
720 Route Départementale 613
34740 VENDARGUES
Tel : 04.99.63.01.84 / Fax : 04.99.23.06.15
cbe@barbanson-environnement.fr

Date d'élaboration du document : 6 juillet 2026

Sommaire

I.	Introduction	1
I.1.	Contexte de l'étude	1
I.2.	Présentation du projet et/ou de la zone d'étude	1
II.	Méthodes utilisées pour l'étude	1
II.1.	Recueil bibliographique	1
II.2.	Inventaire de terrain	1
II.2.1.	<i>Analyse des habitats naturels et aperçu de l'intérêt floristique local</i>	<i>1</i>
II.2.2.	<i>Aperçu de l'intérêt faunistique local</i>	<i>2</i>
II.2.3.	<i>Liste des intervenants de terrain</i>	<i>2</i>
II.3.	Analyse des enjeux écologiques	2
III.	Intérêt écologique de la zone d'étude	3
III.1.	Contexte écologique local	3
III.2.	Analyse écologique de la zone d'étude	14
III.3.	Sensibilités écologiques et préconisations	21
IV.	Conclusion	22
V.	Références bibliographiques	23
VI.	Annexes	24

Inventaires de terrain et/ou rédaction	Relecture
Tom BRINETTE Chargé d'études en alternance - fauniste En apprentissage dans le cadre du Master "Ingénierie en Ecologie et Gestion de la Biodiversité", Université de Montpellier	Agnès HORN Cheffe de projet écologue – Assistante de direction Docteure en Biologie des organismes et des populations, Université d'Orléans
Chloé DA COSTA Cheffe de projet junior - botaniste En apprentissage dans le cadre du Master "Gestion de la Biodiversité (Biodiv'In), Université de Montpellier	Chloé DA COSTA Cheffe de projet junior - botaniste En apprentissage dans le cadre du Master "Gestion de la Biodiversité (Biodiv'In), Université de Montpellier
Valentin ORANGE Chargé d'études - botaniste Titulaire du Bachelor « Gestion et Valorisation Naturaliste », EGPN Montpellier	Sous la responsabilité de Bruno BARBANSON Président de CBE SAS

I. Introduction

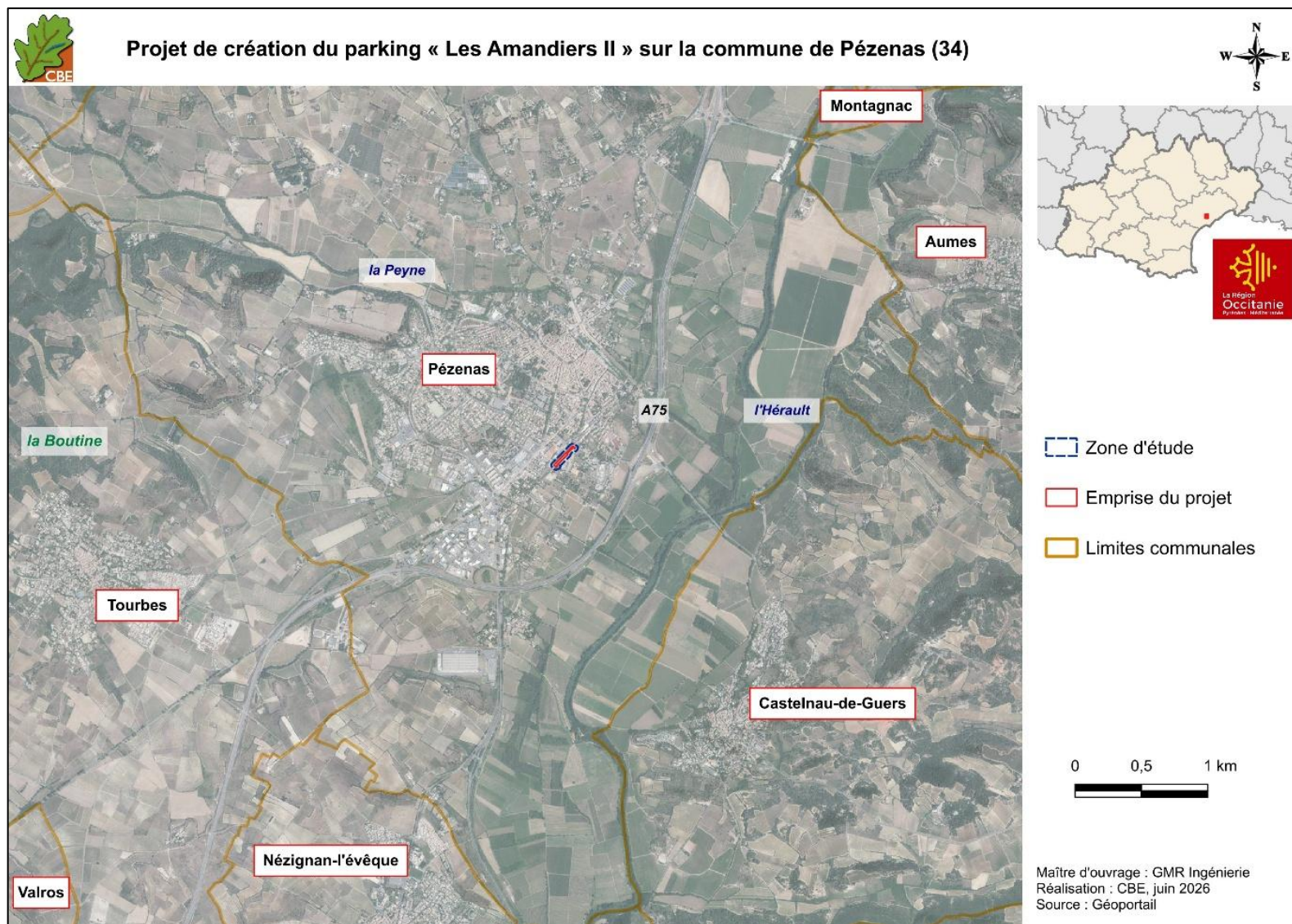
I.1. Contexte de l'étude

La Ville de Pézenas, située dans le département de l'Hérault (34), en région Occitanie, souhaite étendre un parking existant à l'est de la ville, au niveau du chemin des Amandiers. Dans ce cadre, elle a mandaté la société GMR Ingénierie pour la réalisation de l'opération. Cette dernière est accompagnée par CBE SAS pour réaliser un pré-diagnostic écologique : c'est l'objet de la présente étude. Son objectif est de mettre en avant les principaux enjeux écologiques présents sur la zone du projet et sur les milieux naturels alentour, afin d'aider à la définition du projet, et en assurer la faisabilité.

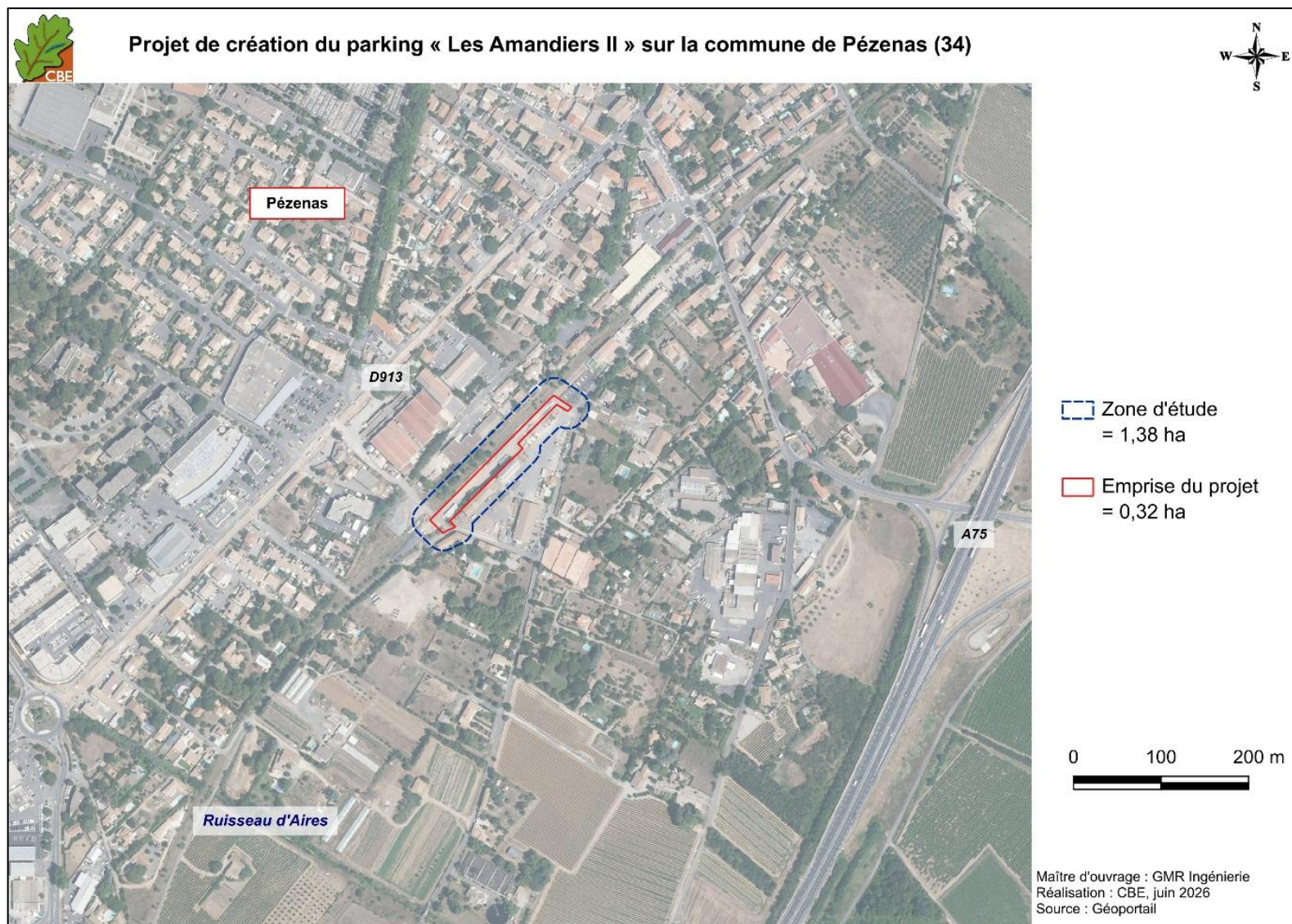
I.2. Présentation du projet et/ou de la zone d'étude

Le projet concerne l'extension du parking « Les Amandiers II » sur la commune de Pézenas. Le secteur concerné est ainsi enclavé au sein de l'urbanisation de Pézenas. Le projet concerne la parcelle 0695, qui représente une surface de 3 200 m² environ et s'inscrit en bordure du parking existant et de bâtiments. Actuellement, les milieux sont donc relativement anthropisés avec la présence d'espaces végétalisés situés en bordure. Parmi les axes de transports notables, l'autoroute A75 est identifiée quelques centaines de mètres au sud-est.

La carte suivante montre la localisation du projet dans un contexte géographique assez large, tandis que celle qui suit met l'accent sur la zone d'étude et ses abords immédiats. Ainsi, dans le cadre de ce pré-diagnostic écologique, la zone d'étude correspond à l'emprise du secteur de projet, ainsi qu'aux milieux limitrophes (définis sur une profondeur de 50 mètres). Cette emprise élargie pour l'étude permet de mieux caractériser les niveaux d'enjeux et de sensibilités au regard du contexte local.



Carte 1 : localisation du projet dans le contexte géographique local



Carte 2 : localisation du projet à échelle rapprochée

II. Méthodes utilisées pour l'étude

Note : le département de l'Hérault fait aujourd'hui partie de la région Occitanie. Cependant, l'essentiel des correspondances écologiques (listes rouges, atlas des paysages, zonages écologiques...) a été défini à l'échelle de l'ex-région Languedoc-Roussillon. L'ex-région Languedoc-Roussillon et la région Occitanie peuvent ainsi être tout autant évoquées lorsque sont indiquées « la région » ou des informations situées au niveau « régional » dans la suite du document.

II.1. Recueil bibliographique

La base de cette étude consiste en une synthèse des données écologiques connues localement. Il s'agit de recueillir les différentes données naturalistes connues sur la zone d'étude et, à plus large échelle, sur une zone écologiquement cohérente (par exemple une entité paysagère locale), voire à l'échelle communale ou intercommunale selon la configuration paysagère du secteur. Pour cela, différents ouvrages, articles et sites internet ont été consultés et divers organismes et spécialistes ont été contactés. Plus particulièrement, le site du Global Biodiversity Information Facility (GBIF), qui centralise de nombreuses bases de données (INPN, Faune-Occitanie, iNaturalist, Observation.org...) a été consulté en juin 2026.

Les ouvrages et articles consultés sont référencés en fin de document.

II.2. Inventaire de terrain

Afin de compléter les données recueillies dans la phase précédente, des prospections de terrain ont été réalisées. Leur objectif a été d'avoir un premier aperçu des milieux et espèces présentes sur la zone d'étude, afin d'estimer les potentialités d'accueil de cette dernière et les premiers enjeux écologiques attendus. La méthodologie mise en œuvre est rapidement décrite ci-dessous.

II.2.1. Analyse des habitats naturels et aperçu de l'intérêt floristique local

Date de prospection : 5 mai 2026

L'objectif de la prospection a été de pouvoir réaliser une cartographie des habitats naturels et de rechercher les espèces patrimoniales susceptibles d'être présentes sur la zone d'étude.

Dans un premier temps, l'analyse des photographies aériennes a permis de définir des entités homogènes sur la zone d'étude. Les espèces rares, menacées ou présentant un statut juridique de protection ont été recherchées sur le terrain, ainsi que dans la bibliographie. Les habitats naturels ont également été identifiés et caractérisés en recoupant les observations de terrain et l'observation de photographies aériennes. Ainsi, chaque habitat peut être affilié à un code EUNIS (Louvel *et al.*, 2013) et ce pour une précision d'au moins deux décimales, lorsque la nomenclature EUNIS le permet. L'analyse par photo-interprétation et les observations de terrain permettent la réalisation d'une cartographie des habitats sous SIG (logiciel QGIS) à une échelle de 1 : 800^{ème}.

II.2.2. Aperçu de l'intérêt faunistique local

Date de prospection : 5 mai 2026

L'objectif de la prospection a été d'identifier les espèces patrimoniales de la faune présentes sur la zone d'étude, de délimiter les habitats d'intérêt pour ces espèces, et d'estimer la manière dont elles peuvent utiliser ce secteur (alimentation, reproduction, transit).

Le secteur a été parcouru à pied, à pas lent, à la recherche de tout contact visuel, auditif ou au travers de traces et indices d'espèces faunistiques (plume d'oiseaux, mue de reptiles, empreinte/épreinte de mammifères...). Les éventuelles pierres, souches ou autres supports ont été soulevés à la recherche d'individus cachés (amphibiens, reptiles, arthropodes). Les prospections ont été réalisées par temps calme et ensoleillé, sans vent.

II.2.3. Liste des intervenants de terrain

Le tableau suivant présente les différents experts ayant participé aux inventaires de terrain pour cette étude. La dernière colonne précise si les inventaires ont été réalisés dans de bonnes conditions de détection, ou non, des espèces suivant les conditions météorologiques notamment (cela n'est pas détaillé pour les habitats et la flore dont les inventaires ne dépendent pas des conditions météorologiques).

Tableau 1 : experts de terrain sur l'étude

Intervenants	Groupe ciblé	Dates et durée des prospections	Conditions d'observations
Valentin ORANGE	Habitats, flore	5 mai 2026 : 3 h	Conditions favorables
Tom BRINETTE	Faune	5 mai 2026 : 3 h	Conditions favorables : Vent 6 à 10 km/h Température ≈ 14 à 19°C

II.3. Analyse des enjeux écologiques

A partir des données bibliographiques recueillies et en ayant eu un premier aperçu du secteur concerné par le projet, l'objectif est maintenant d'évaluer l'intérêt écologique de la zone d'étude afin de comprendre les éventuelles sensibilités qu'il y aurait vis-à-vis du projet.

Pour cela, les enjeux sont estimés et hiérarchisés d'après (i) le caractère patrimonial¹ des espèces et habitats présents sur zone, (ii) leur utilisation de la zone (pour les espèces) et (iii) leur état de conservation et leur typicité. Les enjeux écologiques sont hiérarchisés sur une échelle de valeur allant de nulle à exceptionnelle, et selon le code couleur illustré ci-dessous :

Enjeu écologique :



¹ une espèce/un habitat est dit patrimonial s'il dispose d'un statut de conservation défavorable (à l'échelle régionale et/ou nationale, européenne, voire mondiale) et/ou a un statut de protection (aux différentes échelles géographiques).

III. Intérêt écologique de la zone d'étude

III.1. Contexte écologique local

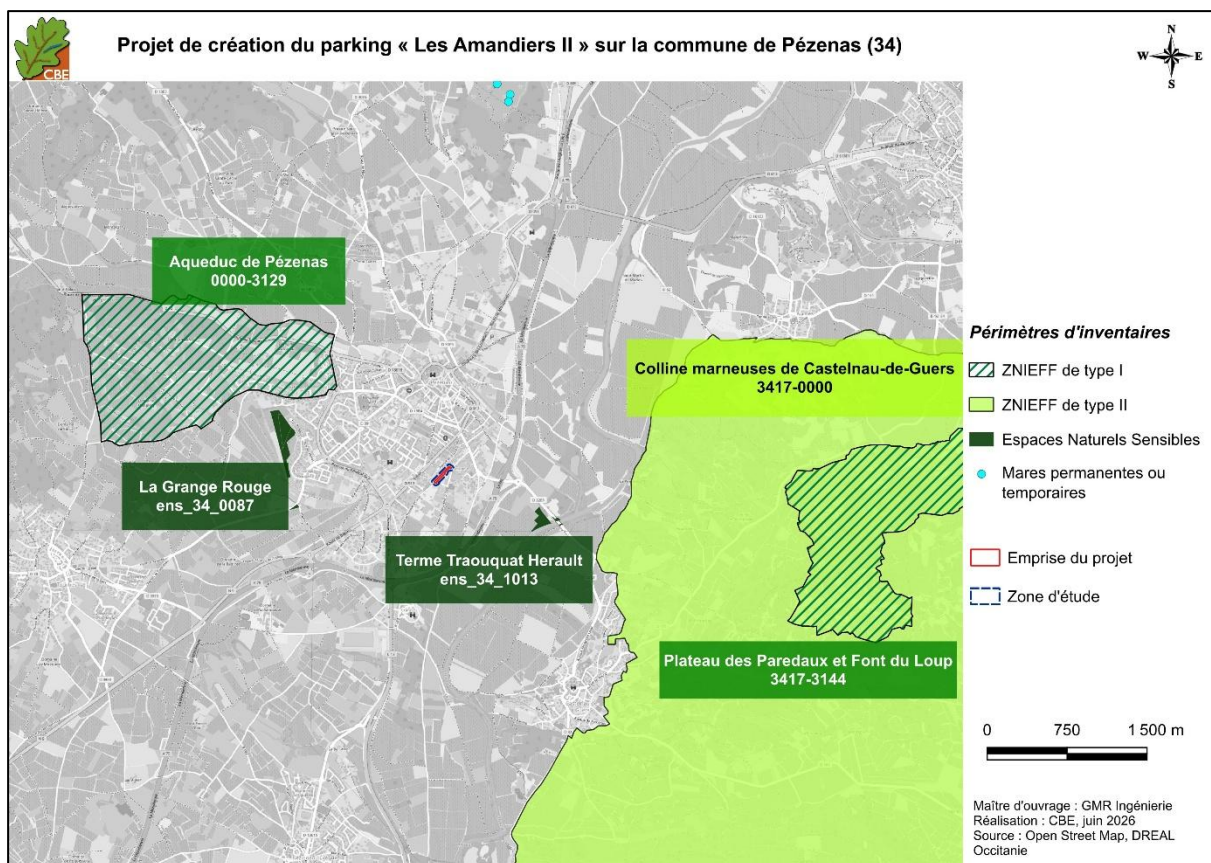
Différents types de zonages écologiques mettent en avant les milieux naturels d'intérêt sur le territoire français (cf. liste ci-après). A l'échelle régionale, le site internet de la DREAL-Occitanie met à disposition l'ensemble des zonages concernés. Ils sont récapitulés dans le tableau suivant.

Tableau 2 : zonages écologiques prédéfinis à l'échelle nationale

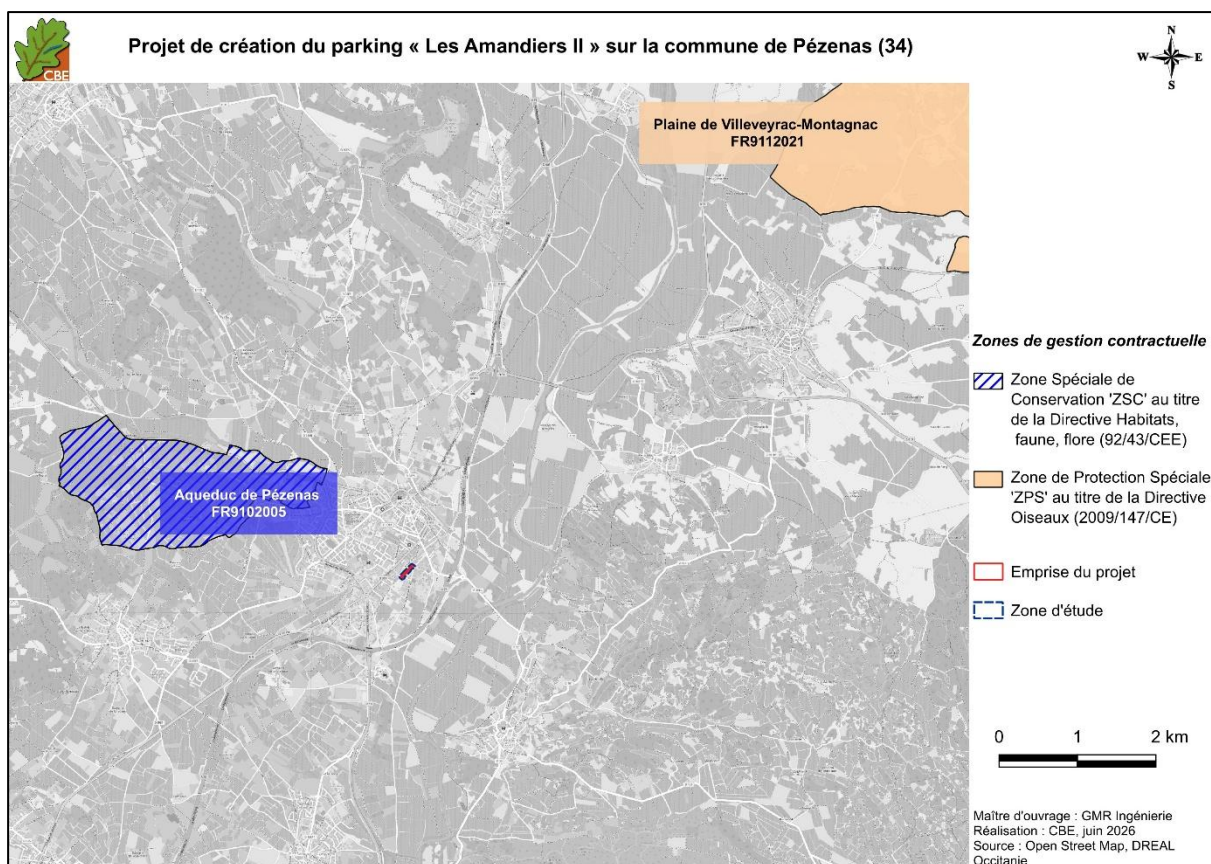
Zonage	Types
Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)	Zones d'inventaire
Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)*	
Inventaires des zones humides	
Zones remarquables signalées dans la charte d'un Parc Naturel Régional,	
Espaces Naturels Sensibles (ENS) départementaux.	
Parc National (PN)	Protection réglementaire
Réserve Naturelle Nationale (RNN)	
Réserve Naturelle Régionale (RNR)	
Réserve Naturelle Corse (RNC)	
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB)	
Site inscrit*	
Site classé*	
Réserve de chasse et de faune sauvage	
Réserve biologique (domaniale, forestière)	
Natura 2000 – directives européennes « Habitats » et « Oiseaux »	Gestion concertée ou contractuelle
Opérations Grands Sites	
Parc Naturel Régional (PNR)	
Zone humide sous convention Ramsar	Engagements internationaux
Réserve de Biosphère	
Zonages issus des Plans Nationaux d'Actions (PNA)	Autres zonages d'intérêt écologique
Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)	
Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)	
Mesures compensatoires écologiques validées	

*ces types de zonages peuvent soit être considérés comme anciens (ZICO, largement utilisées pour la définition des sites Natura 2000 spécifiques aux oiseaux), soit apportent peu de données écologiques et/ou déjà prises en compte sur d'autres zonages (sites inscrits et sites classés). Ils ne seront pas développés ci-après.

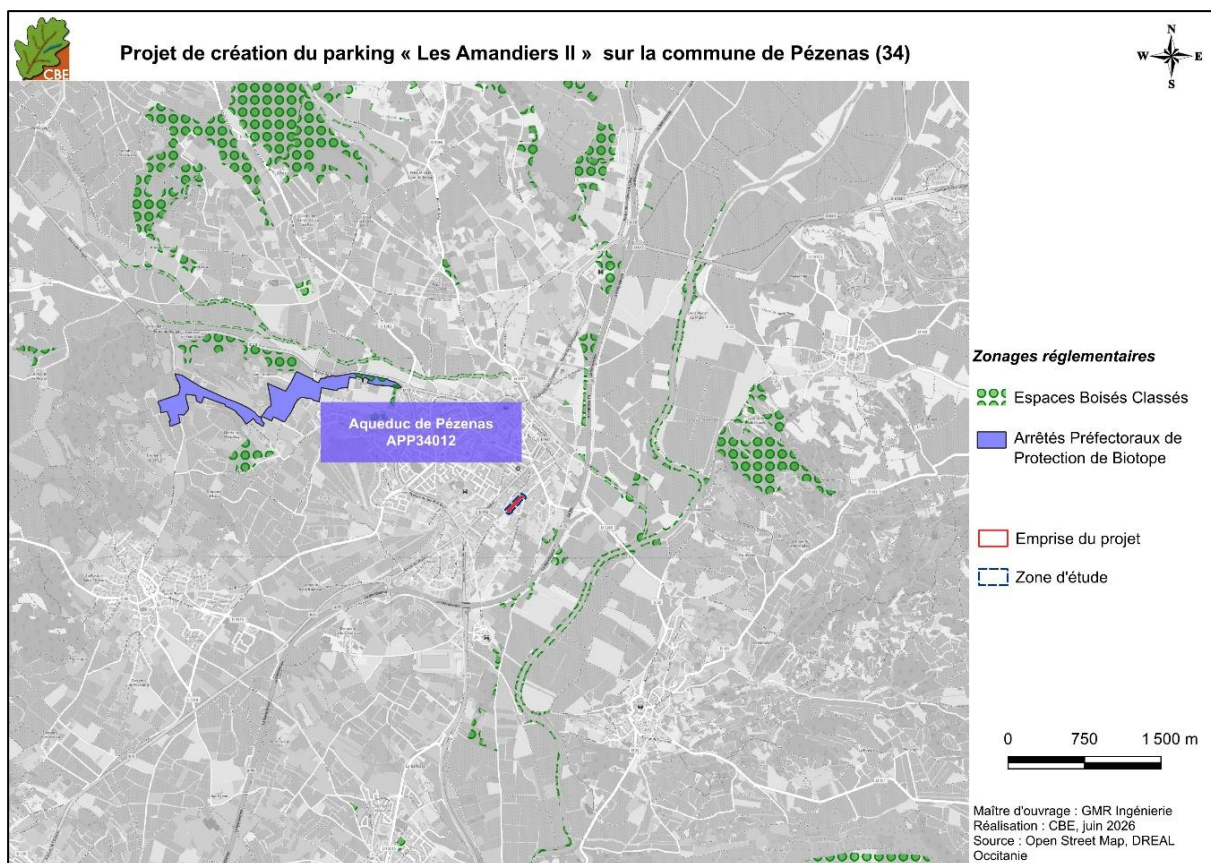
Ainsi, la consultation du site internet de la DREAL a permis d'identifier plusieurs zonages d'intérêt écologique à proximité de la zone de projet : trois ZNIEFF, deux ENS, un APPB, deux sites du réseau Natura 2000, treize PNA, et des éléments de la trame verte et bleue du SRCE et du SCoT. Ils sont localisés sur les cartes proposées dans les pages suivantes, et brièvement décrits dans le tableau qui les suit.



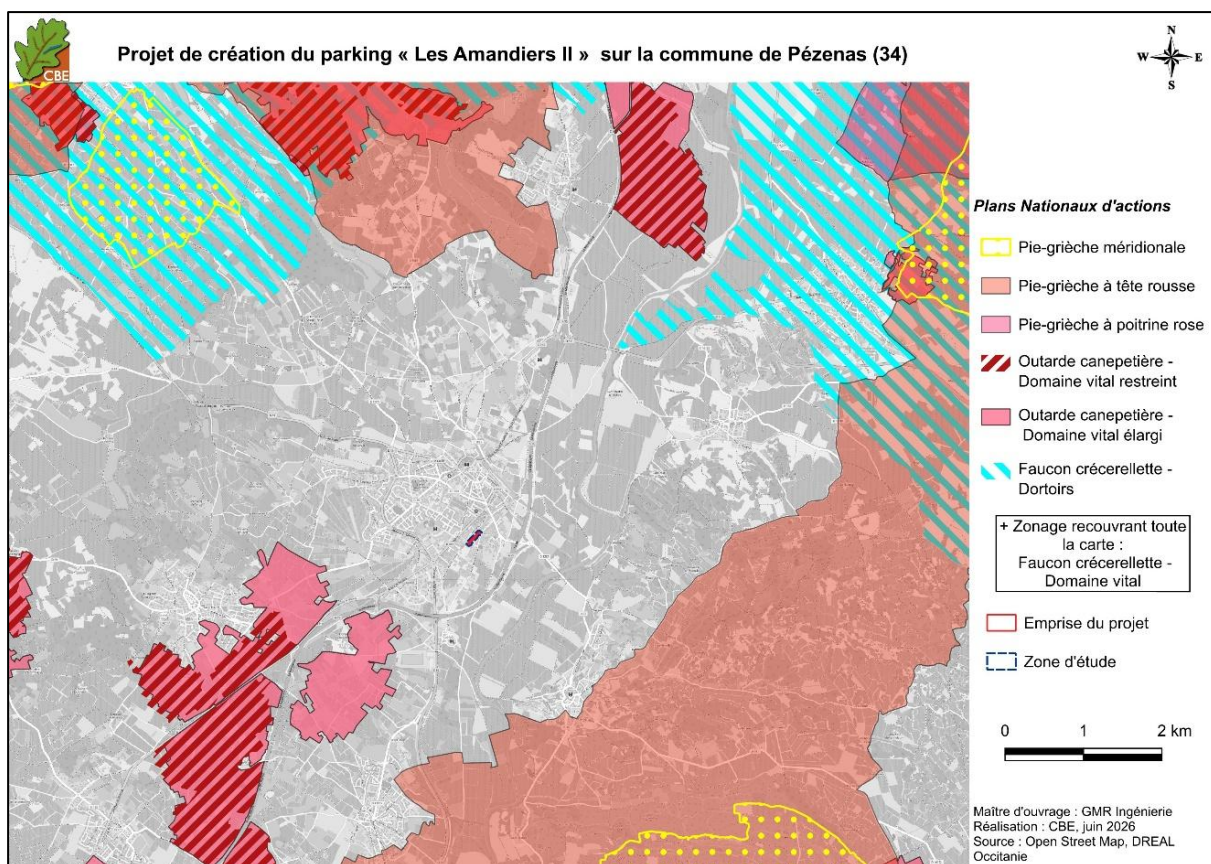
Carte 3 : localisation des périmètres d'inventaire à proximité du projet



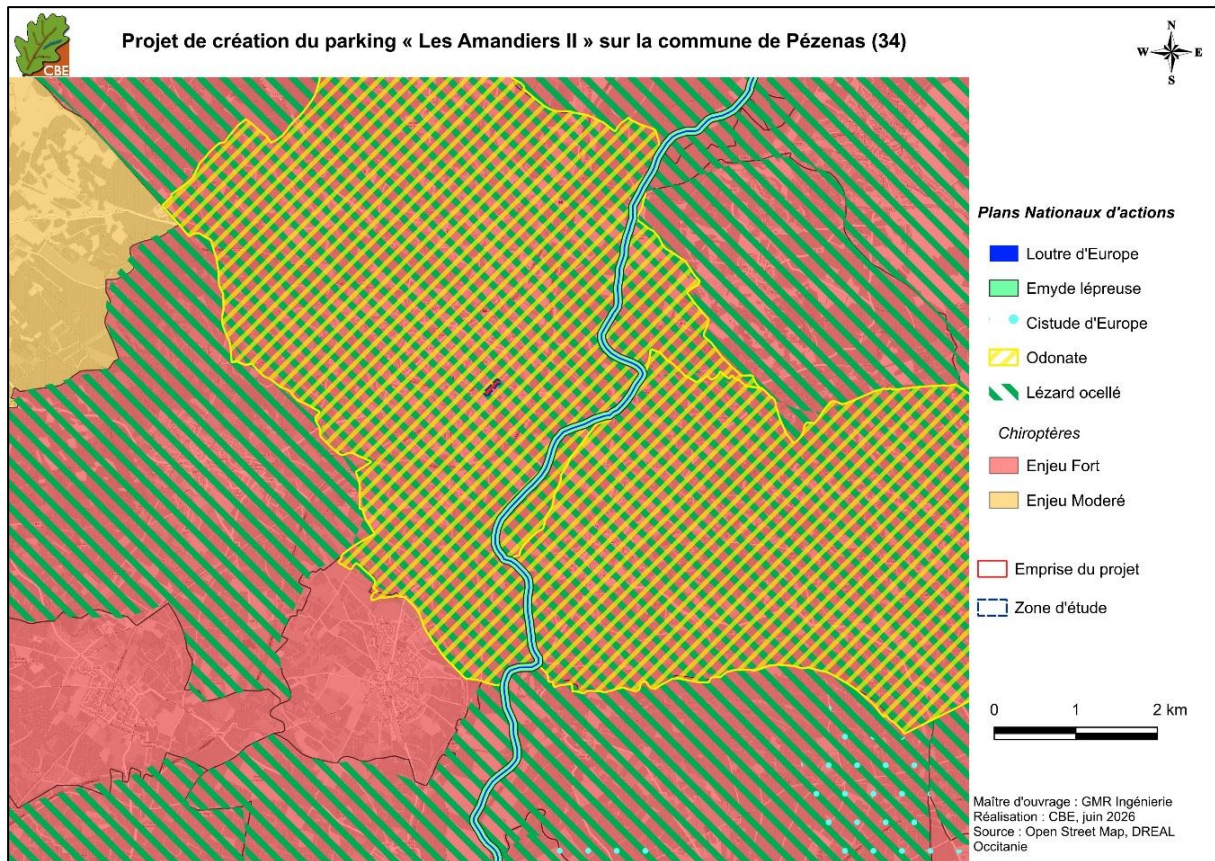
Carte 4 : localisation des zonages de gestion contractuelle à proximité du projet



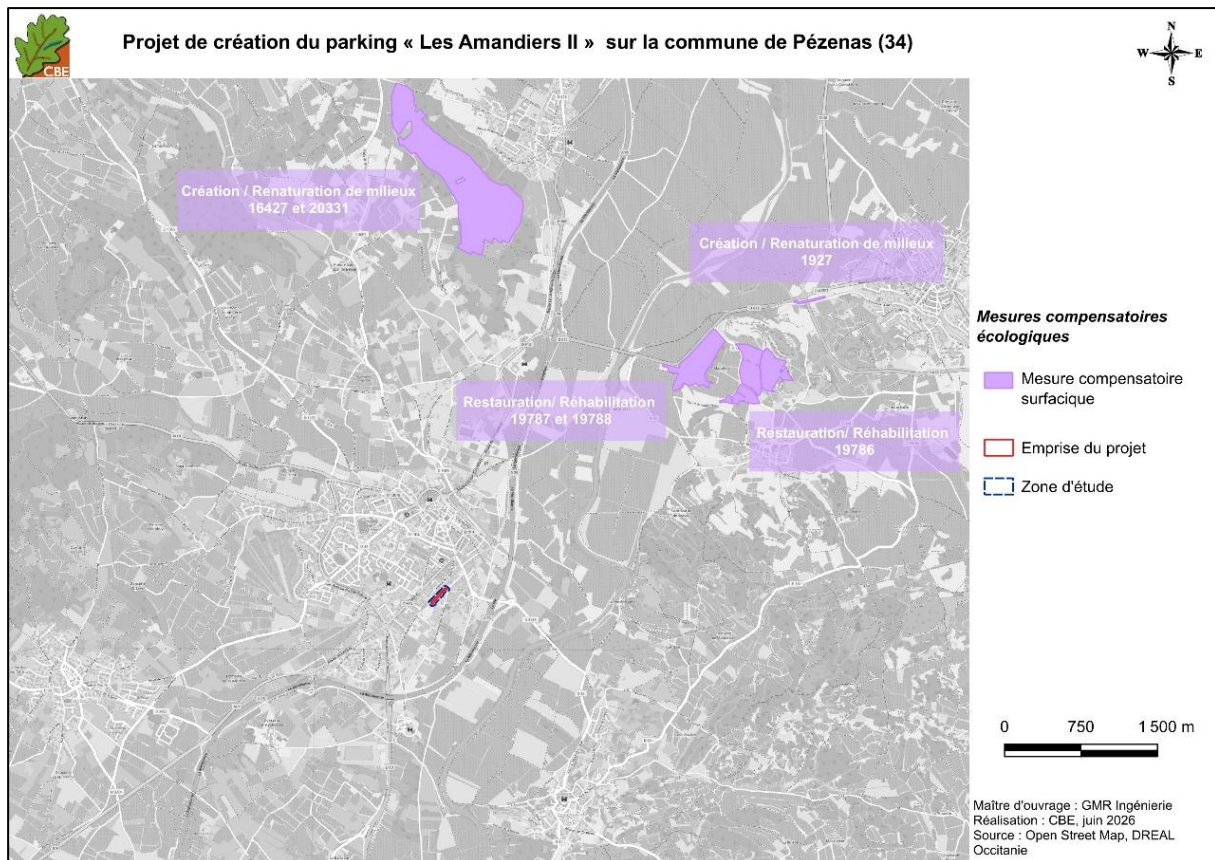
Carte 5 : localisation des zonages réglementaire à proximité du projet



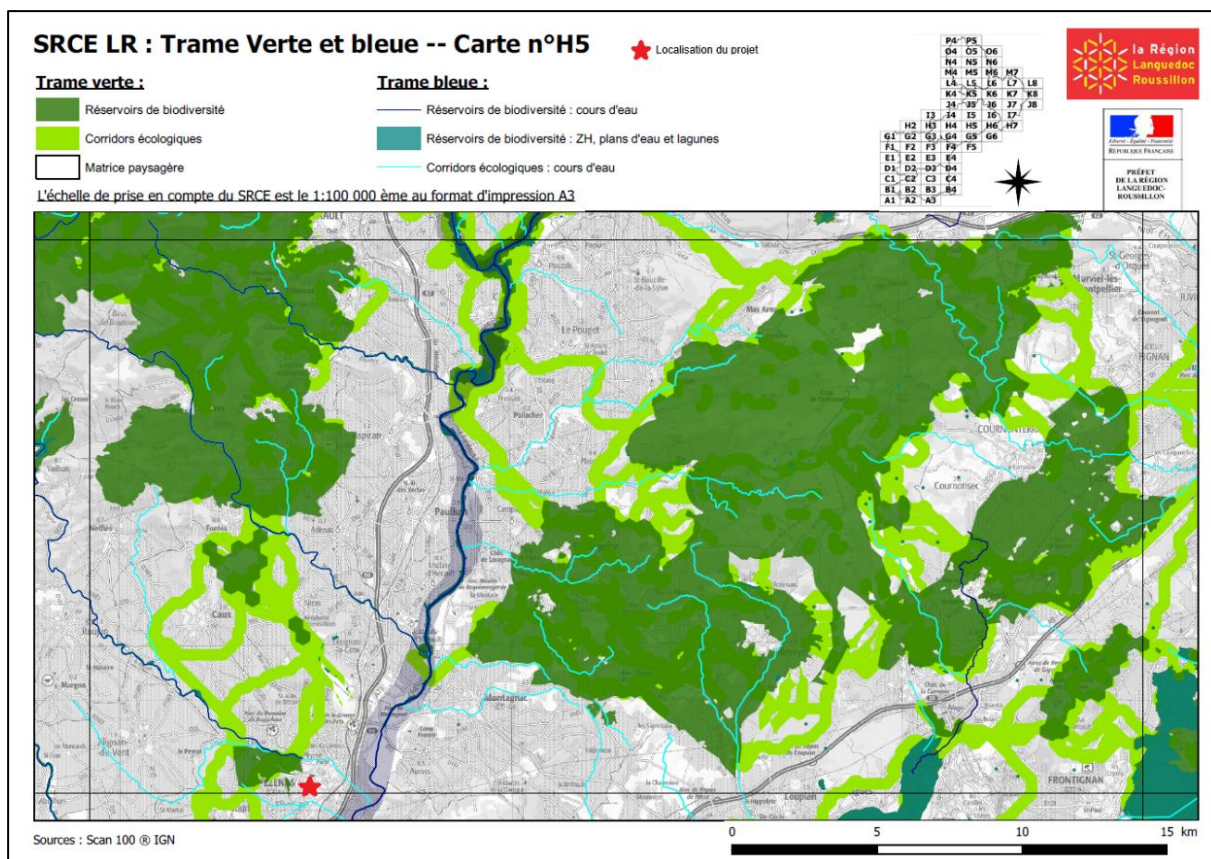
Carte 6 : localisation des PNA ciblés sur l'avifaune à proximité du projet



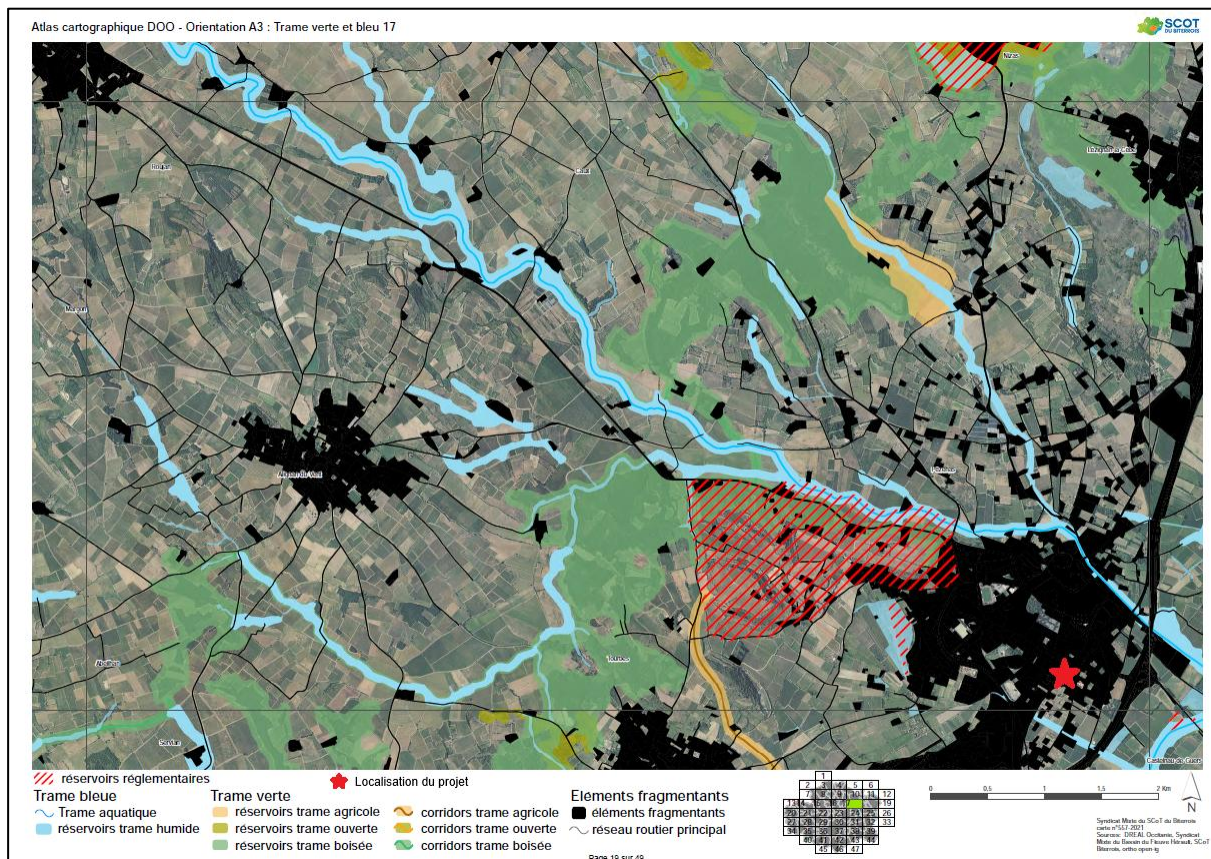
Carte 7 : localisation des PNA hors avifaune à proximité du projet



Carte 8 : localisation des mesures compensatoires à proximité du projet



Carte 9 : éléments de la trame verte et bleue définis dans le SRCE du Languedoc-Roussillon identifiés à proximité du projet



Carte 10 : éléments de la trame verte et bleue du SCoT Biterrois identifiés à proximité du projet

Tableau 3 : description des zonages présents sur ou à proximité de la zone d'étude (classés par type de zonage puis par distance à la zone d'étude)

Nom	Type	Code	Description	Localisation par rapport au projet	Habitats et espèces concernés
Zones d'inventaire					
Aqueduc de Pézenas	ZNIEFF de type I	0000-3129	Cette ZNIEFF d'environ 230 ha est proche de l'agglomération de Pézenas, mais les ruines de l'aqueduc ne sont à ce jour que très peu fréquentées.	ZNIEFF à environ 1,2 km au nord-ouest de la zone d'étude	Flore : aucune espèce mentionnée
					Faune : mammifères (Minioptère de Schreibers, Petit Murin, Murin de Capaccini, Grand Murin et Rhinolophe euryale)
Plateau des Paredaus et Font du Loup	ZNIEFF de type I	3417-3144	La ZNIEFF « Plateau des Paredaus et Font du Loup » est située au sud du département de l'Hérault, à l'est de la ville de Pézenas. Elle se trouve dans un secteur de coteaux de la plaine languedocienne qui domine la vallée de l'Hérault à l'ouest. Elle est constituée d'un petit plateau et d'une dépression au nord-est du village de Castelnau-de-Guers. Cet ensemble occupe une surface de près de 220 hectares, pour une altitude comprise entre 75 et 110 mètres.	ZNIEFF à environ 3 km l'est de la zone d'étude	Flore : Héliantheme à feuilles de léduum, Héliantheme poilu, Fer à cheval cilié, Millepertuis tomenteux
					Faune : Busard cendré, Pie-grièche à tête rousse, Psammodrome d'Edwards
Collines marneuses de Castelnau-de-Guers	ZNIEFF de type II	3417-0000	Cette zone de plus de plus de 3 200 ha est essentiellement constituée de petits coteaux marneux entrecoupés par des parcelles agricoles entre les petits reliefs. La diversité des roches est à l'origine d'un paysage en mosaïque qui associe des milieux naturels (pelouses, garrigues et bois) sur les reliefs, et des milieux cultivés (vignes et cultures céréalières) dans les vallons.	ZNIEFF à environ 1,5 km à l'est de la zone d'étude	Flore : Anémone couronnée, Aristoloche à nervures peu nombreuses, Buplèvre glauque, Héliantheme à feuilles de léduum...
					Faune : oiseaux (Busard cendré, Pie-grièche à tête rousse), insectes (Magicienne dentelée), reptiles (Psammodrome d'Edwards, Lézard ocellé)
Terme Traouquat Hérault	ENS	ens_34_1013	Le Traouquat est un ENS de 1,8 ha situé sur la commune de Pézenas rattaché à l'EPCI de la communauté d'agglomération Hérault-Méditerranée et géré par PRM P3E	ENS à environ 900 m au sud-est de la zone d'étude	Aucune espèce mentionnée
La Grange Rouge	ENS	ens_34_0087	La grange rouge est un ENS de 5,5 ha situé sur la commune de Pézenas rattaché à l'EPCI de la communauté d'agglomération Hérault-Méditerranée et géré par P3E	ENS à environ 1,3 km à l'Ouest de la zone d'étude	Aucune espèce mentionnée
Périmètres de protection réglementaire					

Pré-diagnostic écologique « Habitats, Faune et Flore »
Projet d'extension du parking « les Amandiers II » sur la commune de Pézenas (34)

Nom	Type	Code	Description	Localisation par rapport au projet	Habitats et espèces concernés
Espaces Boisés classés	EBC	-	Boisements, forêts et parcs classés comme EBC dans le PLU des communes concernées afin qu'ils soient conservés, préservés ou même créés.	EBC le plus proche situé à 400 m à l'est de la zone d'étude	Aucune espèce mentionnée
Aqueduc de Pézenas	APPB	APP34012	Cet arrêté concerne plus de 34 ha situés sur la commune de Pézenas. Il a pour objectif de préserver l'intégrité du biotope et préserver les population de chiroptères identifiées sur l'aqueduc de Pézenas.	APPB à environ 1,5 km à l'ouest de la zone d'étude	Faune : Chauves-souris (Minoptère de Schreibers, Petit Murin, Grand Murin, Murin de Capaccini, Grand rhinolophe, Petit rhinolophe)
Périmètres de gestion concertée (ou protection par voie contractuelle)					
Aqueduc de Pézenas	ZSC	FR9102005	Le site proposé, de 225 ha, est centré sur les galeries que constituent les vestiges de l'aqueduc de Pézenas : les recherches menées par le groupe chiroptères du Languedoc-Roussillon ont en effet montré l'intérêt majeur de cette galerie comme gîte de reproduction et d'hivernage pour certaines espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire.	ZSC à environ 1,5 km à l'ouest de la zone d'étude	Habitats : aucun habitat d'intérêt communautaire mentionné à l'annexe I
					Flore : aucune espèce d'intérêt communautaire mentionnée à l'annexe II
					Faune : chiroptères (Grand rhinolophe, Grand murin, Petit murin, Murin de Capaccini, Minioptère de Schreibers)
Plaine de Villeveyrac-Montagnac	ZPS	FR9112021	D'une superficie de 5 265 hectares, ce site est une vaste plaine cultivée essentiellement de vignes, bordée d'une succession de contreforts et de collines occupées par la garrigue.	ZPS à environ 6,8 km au nord-est de la zone d'étude	Avifaune : Faucon crécerellette, Milan noir, Circaète Jean-le-Blanc, Busard cendré, Grand-duc d'Europe, Rollier d'Europe, Alouette lulu, Pipit rousseline, Pie-grièche à poitrine rose, Bruant ortolan.
Autres zonages					
Faucon crécerellette - Domaine vital	PNA	O_FALNAU_DV_003	Secteurs du centre Hérault d'une surface totale de 848,4 km ² définis comme domaine vital de l'espèce. En 2020, un total de 254 couples a été recensé.	Inclut dans la zone d'étude	Faucon crécerellette
Outarde canepetière - Domaine vital élargi	PNA	O_TETTET_DV_016, O_TETTET_DV_196, O_TETTET_DV_013, O_TETTET_DV_065, O_TETTET_DV_064	En 2024, 2 mâles chanteurs ont été identifiés sur le secteur le plus proche du site.	Environ 1,3 km à l'ouest puis 4,4 km au nord de la zone d'étude	Outarde canepetière
Pie-grièche à tête rousse	PNA	O_LANSEN_DV_032, O_LANSEN_DV_034	Secteur de Villeveyrac-Fabrègues inventorié en 2013 avec 50 à 100 couples identifiés. Secteur	Zonage situé à 2,3 km à l'est et 3,3 km	Pie-grièche à tête rousse

Pré-diagnostic écologique « Habitats, Faune et Flore »
Projet d'extension du parking « les Amandiers II » sur la commune de Pézenas (34)

Nom	Type	Code	Description	Localisation par rapport au projet	Habitats et espèces concernés
			Salagou 1 inventorié en 2013 avec 15 à 50 couples identifiés.	au nord de la zone d'étude	
Outarde canepetière - Domaine vital restreint	PNA	O_TETTET_DV_016, O_TETTET_DV_012, O_TETTET_DV_013, O_TETTET_DV_065, O_TETTET_DV_064	En 2020, 7 mâles chanteurs ont été identifiés pour le secteur le plus proche.	Zonage situé à 2,5 km au nord-ouest et 4,5-4,8 km au nord-est de la zone d'étude	Outarde canepetière
Faucon crécerellette - Dortoirs	PNA	O_FALNAU_DO_005, O_FALNAU_DO_029	Secteur Causse d'Aumelas et abords inventorié en 2021 avec 27 couples identifiés. Secteur Plaine d'Hérault Ouest inventorié en 2021 avec 296 couples identifiés. Aucun couple n'a été identifié depuis cette date.	Zonage situé à 2,9 km au nord-est et 4,4 km au nord-ouest de la zone d'étude	Faucon crécerellette
Pie-grièche méridionale	PNA	O_LANMER_DV_053, O_LANMER_DV_076, O_LANMER_DV_011	Secteur Florensac inventorié en 2025 avec 1 à 5 couples identifiés. Secteur de Caux Inventorié en 2025 avec 1 à 3 couples identifiés et le secteur Causse d'Aumelas Inventorié en 2025 avec 40 à 90 couples identifiés.	Zonage situé à 4,4 km au sud-est ; 4,1 km au nord-ouest et 6,2 au nord-est de la zone d'étude	Pie-grièche méridionale
Pie-grièche à poitrine rose	PNA	O_LANMIN_DV_5/4	Secteur SOM Fabrègues/Villeveyrac d'une surface totale de 99,5 km², défini comme domaine vital de l'espèce.	Zonage situé à 7,7 km au nord-est de la zone de projet	Pie-grièche à poitrine rose
Odonates	PNA	L_ODONAT_TU_051, L_ODONAT_TU_080	Secteurs qui ont fait l'objet d'inventaires dans le cadre du plan national d'actions, zonage concernant la commune de Pézenas et Castelnau-de-Guers. Trois espèces mentionnées.	Inclus dans la zone d'étude	Odonates : Gomphe de Graslin, Cordulie splendide et Cordulie à corps fin
Lézard ocellé	PNA	R_TIMLEP_TU_437, R_TIMLEP_TU_508, R_TIMLEP_TU_343, R_TIMLEP_TU_339, R_TIMLEP_TU_314	Zonage défini à l'échelle communale. Les communes de Pézenas, Tourbes, Caux, Castelnau-de-Guers et Aumes sont ainsi concernées. A Pézenas, 10 observations de l'espèce ont été enregistrées en 2015.	Inclus dans la zone d'étude	Reptiles : Lézard ocellé
Chiroptères	PNA	1378,1387,1374, 1399, 1397	Zonages définis à l'échelle des communes de Pézenas, Tourbes, Caux, Castelnau-de-Guers	Inclus dans la zone d'étude	Chiroptères

Pré-diagnostic écologique « Habitats, Faune et Flore »
Projet d'extension du parking « les Amandiers II » sur la commune de Pézenas (34)

Nom	Type	Code	Description	Localisation par rapport au projet	Habitats et espèces concernés
			et Aumes. Y est défini un enjeu fort vis-à-vis des chiroptères.		
Emyde Léporeuse	PNA	R_MAULEP_DV_016	Présence avérée de l'espèce dans l'Hérault. Dernière donnée en 1983.	Zonage situé à 950 m à l'est de la zone de projet	Reptiles : Emyde Léporeuse
Loutre d'Europe	PNA	M_LUTLUT_DV_1057	Présence avérée de l'espèce dans l'Hérault. Dernière donnée en 2013.	Zonage situé à 1 km à l'est de la zone d'étude	Loutre d'Europe
Cistude d'Europe	PNA	R_EMYORB_TU_049	Secteur L'Hérault de la Thongue à la mer Méditerranée défini comme habitat d'intérêt pour l'espèce	Zonage situé à 5,5 km au Sud de la zone d'étude	Cistude d'Europe
Papillons de jour	PNA	/	PNA défini pour la période 2018-2028 dont l'enjeu est de sauvegarder les papillons de jour à travers des mesures spécifiques visant à enrayer les causes directes de leur disparition, et notamment via les espèces jugées les plus patrimoniales	/	Faune : papillons de jour
Pollinisateurs	PNA	/	PNA défini pour la période 2021-2026 et visant la sauvegarde des insectes pollinisateurs et de leurs services de pollinisation.	/	Faune : entomofaune
Plantes messicoles	PNA	/	PNA défini pour la période 2012-2017 ayant eu pour objectif d'apporter outils de connaissance, de gestion et de communication. Un nouveau PNA est en cours de préparation.	/	Flore
Mesures compensatoires	MC	19787,19788 et 19786	Ces mesures compensatoires écologiques correspondent à une restauration ou réhabilitation de milieux et d'évolution des pratiques de gestion, dans le cadre du projet de ZAC Saint-Christol sur la commune de Pézenas	Les éléments les plus proches sont situés à 2,9 km au nord-est du projet	Faune : insectes (L'Aurore, le Collier-de-corail, Hespérie de l'Alcée, Le Criquet duettiste, le Dectique à front blanc, le Grillon champêtre) amphibiens (Le Crapaud calamite, la Rainette méridionale, la Grenouille rieuse, le Crapaud épineux et le Triton palmé), reptiles (Seps strié, Couleuvre de Montpellier, Lézard ocellé, Couleuvre à échelons, Lézard à deux raies etc.), oiseaux (Alouette lulu, Bruants, Chardonneret élégant et Faucon crécerelle), chiroptères (Pipistrelles

Pré-diagnostic écologique « Habitats, Faune et Flore »
Projet d'extension du parking « les Amandiers II » sur la commune de Pézenas (34)

Nom	Type	Code	Description	Localisation par rapport au projet	Habitats et espèces concernés
					commune et de Kuhl, Oreillard gris et Grand rhinolophe)
Mesures compensatoires	MC	1927	Ces mesures compensatoires écologiques correspondent à une création ou renaturation de milieux, dans le cadre du projet de déviation de la route départementale D613 sur la commune de Montagnac	Les éléments les plus proches sont situés à 4,4 km au nord-est du projet	Faune : insectes (Diane), reptiles (Lézard ocellé, Psammodrome d'Edwards...), avifaune (Huppe fasciée...)
Mesures compensatoires	MC	16427 et 20331	Ces mesures compensatoires écologiques correspondent à une création ou renaturation de milieux, dans le cadre du projet photovoltaïque sur la commune de Lézignan-la-Cèbe	Les éléments les plus proches sont situés à 3,1 km au nord-ouest du projet	Faune : amphibiens (Pélodyte ponctué, Rainette méridionale, Crapaud calamite et Triton palmé), chiroptères (Pipistrelles commune et de Kuhl, Minioptère de Schreibers)
Trame verte	SRCE	-	Aucun réservoir de biodiversité ou corridor écologique lié à la Trame Verte n'est situé au sein du périmètre de projet. Le réservoirs de biodiversité le plus proche correspond à l'Aqueduc de Pézenas.	Les éléments les plus proches sont situés à environ 1,2 km à l'ouest du projet	Aucune espèce mentionnée
Trame bleue	SRCE	-	Aucun réservoir de biodiversité ou corridor écologique lié à la Trame Bleue n'est situé au sein du périmètre de projet. L'Hérault est le réservoirs de biodiversité le plus proche.	Réservoirs situé à environ 900 m à l'est du projet	Aucune espèce mentionnée
Biterrois	SCoT	-	Le projet se situe au sein de la commune de Pézenas. La zone de projet s'inscrit intégralement dans des secteurs urbanisés constituant des éléments fragmentant. Elle se trouve par ailleurs à proximité de réservoirs de biodiversité associés à la trame humide, représentés par Hérault et les cours d'eau adjacents.	Projet totalement inclus dans le zonage	Aucune espèce mentionnée

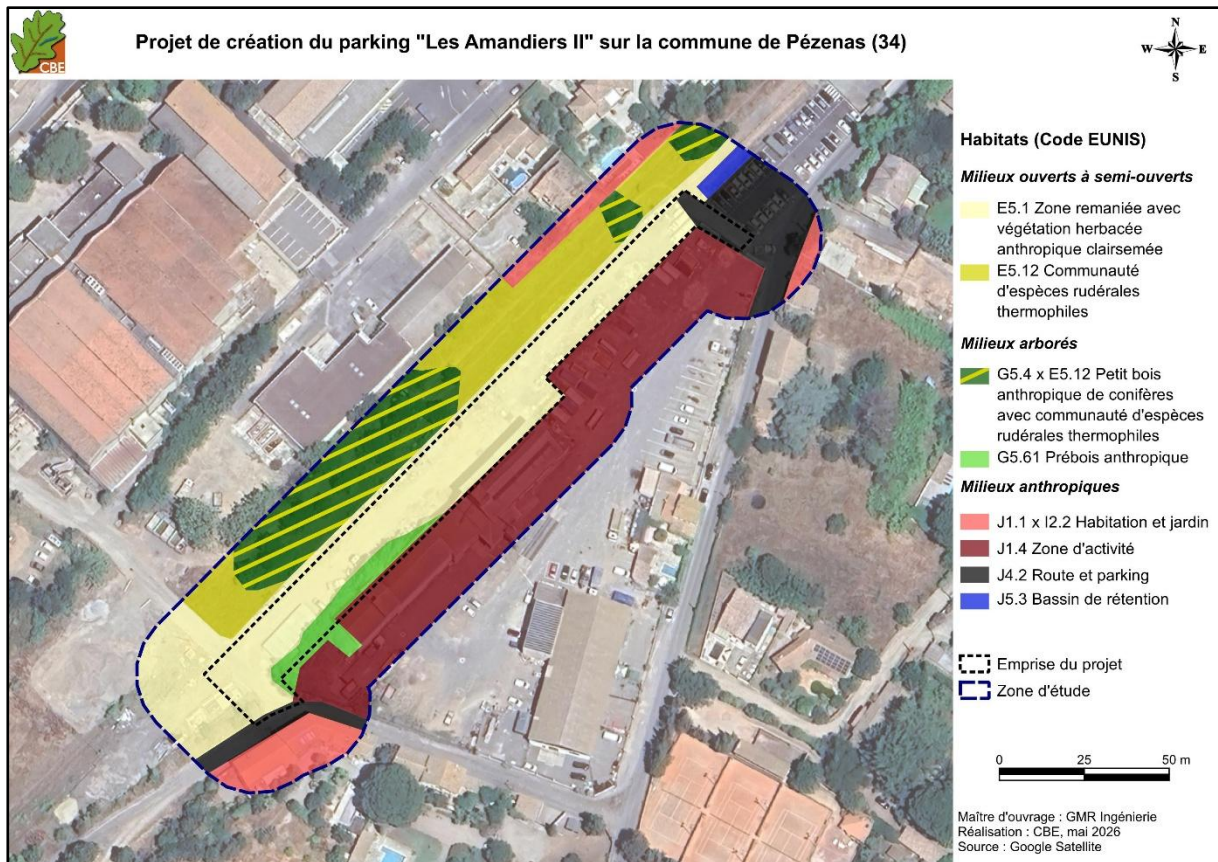
Conclusion sur l'intérêt écologique du secteur

Divers zonages écologiques sont présents autour de l'urbanisation de Pézenas, et donc du projet de parking. Un des zonages le plus proche de la zone d'étude est la ZSC « Aqueduc de Pézenas », élément notable localement et induisant la présence de plusieurs espèces de chiroptères. Malgré le contexte très anthropisé, plusieurs autres zonages sont présents dans un rayon de 5 km autour de la zone de projet, témoignant du fort intérêt écologique des milieux alentour. La proximité de tous ces zonages a été prise en compte pour la réalisation des inventaires.

III.2. Analyse écologique de la zone d'étude

Afin d'identifier l'intérêt écologique de la zone d'étude, il est important de mieux comprendre cet 'écosystème'. Il s'agit alors de déterminer les habitats qui y sont présents, avec leurs cortèges d'espèces associés, et le fonctionnement inhérent à cette zone d'étude, en lien avec les milieux naturels alentour. C'est l'objet de ce chapitre.

La zone d'étude est située dans un contexte urbain et se caractérise par une mosaïque de milieux imbriqués les uns les autres. Trois grands types de milieux sont ainsi identifiés localement, au sein desquels huit habitats, au sens de la typologie EUNIS (Louvel *et al.* 2013), peuvent être définis, comme illustré sur la carte suivante.



Carte 11 : cartographie d'occupation des sols

Dans la suite du document, l'analyse est organisée selon ces trois grands types de milieux présents au sein de la zone d'étude : milieux ouverts à semi-ouverts, milieux arborés et milieux anthropiques.

Les milieux ouverts à semi-ouverts

Habitats naturels et flore

Les milieux ouverts à semi-ouverts sont imbriqués au sein de l'urbanisation de la ville de Pézenas. Les deux habitats ouverts à semi-ouverts caractérisés sur l'aire d'étude correspondent à des milieux perturbés et largement anthropisés.

La communauté d'espèces rudérales thermophiles abrite un cortège floristique rudéral commun mais relativement diversifié avec quelques espèces vivaces, un recouvrement de végétation plus important et moins de sol nu que sur le reste du site. Parmi les espèces structurant cet habitat citons le Brome de Madrid, la Centaurée rude, le Dactyle d'Espagne, l'Orge sauvage, le Fenouil commun, la Luzerne polymorphe ou encore la Vesce hybride. De plus, certains secteurs plus écorchés sont favorables à des espèces de pelouses sèches à xériques comme le Séséli des montagnes, l'Orpin blanc jaunâtre, l'Oseille tête-de-bœuf, l'Immortelle des dunes ou encore le Muflier à grand calice. Toutefois, aucune espèce patrimoniale de la flore n'a été avérée ou n'est attendue dans cet habitat.



Communauté d'espèces rudérales thermophiles – CBE, 2026

La zone remaniée à végétation herbacée anthropique clairsemée est relativement pauvre en espèces. Les perturbations récentes ont laissé un sol majoritairement dénudé et largement imperméabilisé. Seules quelques espèces pionnières rudérales parviennent à s'y développer comme l'Anacycle en massue, le Brome à deux étamines, le Céraiste aggloméré, le Chénopode blanc, l'Erodium à feuille de ciguë, le Plantain lancéolé, le Réséda raiponce ou encore la Fausse fléole. Cet habitat ne présente pas d'intérêt particulier pour la flore, pour laquelle aucune espèce patrimoniale n'est attendue.



Zone remaniée avec végétation herbacée anthropique clairsemée – CBE, 2026

Globalement, les enjeux sont ainsi faibles à très faibles pour les habitats des milieux ouverts à semi-ouverts.

Intérêt faunistique

Concernant la faune, ces milieux ouverts anthropisés présentent un intérêt limité pour les espèces patrimoniales observées sur site. Aucune d'entre elles n'est attendue au niveau de la zone remaniée, très pauvre en végétation. La communauté d'espèces végétales rudérales thermophiles constitue en revanche un habitat favorable à une communauté relativement abondante et diversifiée d'arthropodes communs, tels que le Criquet duettiste, le Criquet noir-ébène, le Myrtil, la Thomise napoléon, l'Omophilus orangé, le Cryptocéphale à corselet rugueux ou encore la Punaise militaire. Ces arthropodes représentent une source d'alimentation potentielle pour les oiseaux insectivores, les reptiles et les chiroptères glaneurs. Observées sur site, les Hirondelles rustique et de fenêtre, le Martinet noir et la Fauvette mélanocéphale sont ainsi susceptibles de s'en nourrir, tout comme la Cisticole des joncs observée à quelques dizaines de mètres de la zone d'étude. Présentes localement en alimentation, elles représentent toutes un enjeu faible.

Bien qu'aucun reptile n'ait été observé dans ces milieux, une exuvie entière de Couleuvre de Montpellier a été trouvée au nord de la zone d'étude, au sein de la communauté rudérale thermophile précédemment citée, indiquant la présence de cette espèce à enjeu modéré sur site. La Couleuvre à échelons (enjeu modéré) est également attendue dans cet habitat. D'autres espèces observées à proximité directe sur le bâti, comme la Tarente de Maurétanie (enjeu très faible) ou le Lézard catalan (enjeu faible), exploitent probablement elles aussi la ressource alimentaire en insectes fournie par ce milieu.

Les chiroptères susceptibles de fréquenter le site pour l'alimentation sont principalement des espèces anthropophiles, notamment les Pipistrelles commune, pygmée et de Kuhl, toutes à enjeu faible.

En l'absence de point d'eau ou de corridor écologique favorable, aucune espèce d'amphibien n'est attendue sur la zone d'étude, excepté, et très ponctuellement, des espèces très communes en phase terrestre.

Les milieux arborés

Habitats naturels et flore

Les milieux arborés sont représentés par quelques patchs sur la zone d'étude, correspondant à deux habitats naturels.

Le petit bois anthropique de conifères avec communauté rudérale thermophile constitue un habitat présentant une bonne naturalité dans le contexte urbain du site. Bien que dégradé par l'essor de l'Ailanthé du Japon (espèce exotique envahissante), les zones arborées dans ces milieux urbains sont assez rares et la diversité floristique au sein de cet habitat est relativement importante. La végétation associée au Pin parasol (espèce arborée dominante de ce milieu) est semblable à celle décrite précédemment dans les communautés d'espèces rudérales thermophiles. Aucune espèce de flore patrimoniale n'y est toutefois attendue.

Quant au prébois anthropique, ce sont les espèces exotiques envahissantes telles que l'Ailanthé du Japon, le Murier à papier ou encore le Robinier faux acacia qui structurent cet habitat. Ce milieu ne présente qu'un faible intérêt pour la flore locale.



Petit bois anthropique de conifères avec communauté rudérale thermophile (à gauche) et pré bois anthropique (à droite) – CBE, 2026

Les enjeux sont ainsi jugés faibles à très faibles vis-à-vis des habitats du cortège des milieux arborés.

Intérêt faunistique

Ces milieux arborés constituent également un habitat favorable pour plusieurs espèces animales patrimoniales, notamment parmi les oiseaux et les chiroptères. Le Chardonneret élégant et le Serin cini (enjeu modéré) ont été observés sur la zone d'étude, et nichent potentiellement dans cette formation arborée. Cette formation est susceptible d'accueillir d'autres fringilles non observés lors des prospections mais tout de même attendus : le Pinson des arbres (enjeu faible) et le Verdier d'Europe (enjeu modéré). Concernant les chiroptères, les arbres, encore jeunes, ne présentent pas de cavités favorables aux espèces cavernicoles. En revanche, certaines espèces fissuricoles peuvent utiliser des écorces décollées comme gîte temporaire. C'est le cas des Pipistrelles pygmée, commune et de Kuhl, toutes trois attendues sur la zone d'étude.

A l'inverse, aucune espèce d'arthropode patrimoniale n'est attendue dans ces milieux. Il en est de même pour les reptiles et les amphibiens

Les milieux anthropiques

Habitats naturels et flore

Globalement, ces habitats imperméabilisés, remaniés et artificialisés n'abritent que très peu voire aucune espèce végétale. Ces milieux anthropisés étant très perturbés et extrêmement pauvres, aucun enjeu floristique ne sera considéré ici.

Toutefois, le bassin de rétention est favorable au développement d'une végétation rudérale similaire au reste du site, et présente donc un intérêt notable par rapport au reste des milieux anthropiques. Aucune espèce hygrophile n'a été observée dans ce bassin de rétention où la présence d'eau ne doit être que très temporaire suite à des épisodes pluvieux.



Zone d'activité (en haut à gauche), parking (en haut à droite) et bassin de rétention (en bas) – CBE, 2026

Ces habitats représentent un enjeu très faible localement.

Intérêt faunistique

Ces habitats anthropiques sont favorables à quelques espèces patrimoniales attendues sur site. En ce qui concerne l'avifaune, quelques espèces anthropophiles comme le Rougequeue noir (enjeu faible) et le Moineau domestique (enjeu faible) ont été observées sur la zone d'étude et nichent très probablement dans les bâtiments de la zone d'activité. Bien que la façade nord-ouest du bâtiment principal présente des trous situés à plusieurs mètres de hauteur, les matériaux (tôle) et l'architecture du bâti ne semblent pas offrir de cavité favorable à la nidification du Moineau domestique (espèce cavicole dans le bâti). De même, le Moineau friquet (espèce patrimoniale mentionnée dans la bibliographie en reproduction à quelques centaines de mètres autour du lieu-dit), n'est pas attendu dans ce bâti.

Pour les mêmes raisons, ces trous ne semblent pas favorables au gîte des chiroptères.

Aucune espèce d'insecte patrimoniale n'est également attendue dans ce cortège.

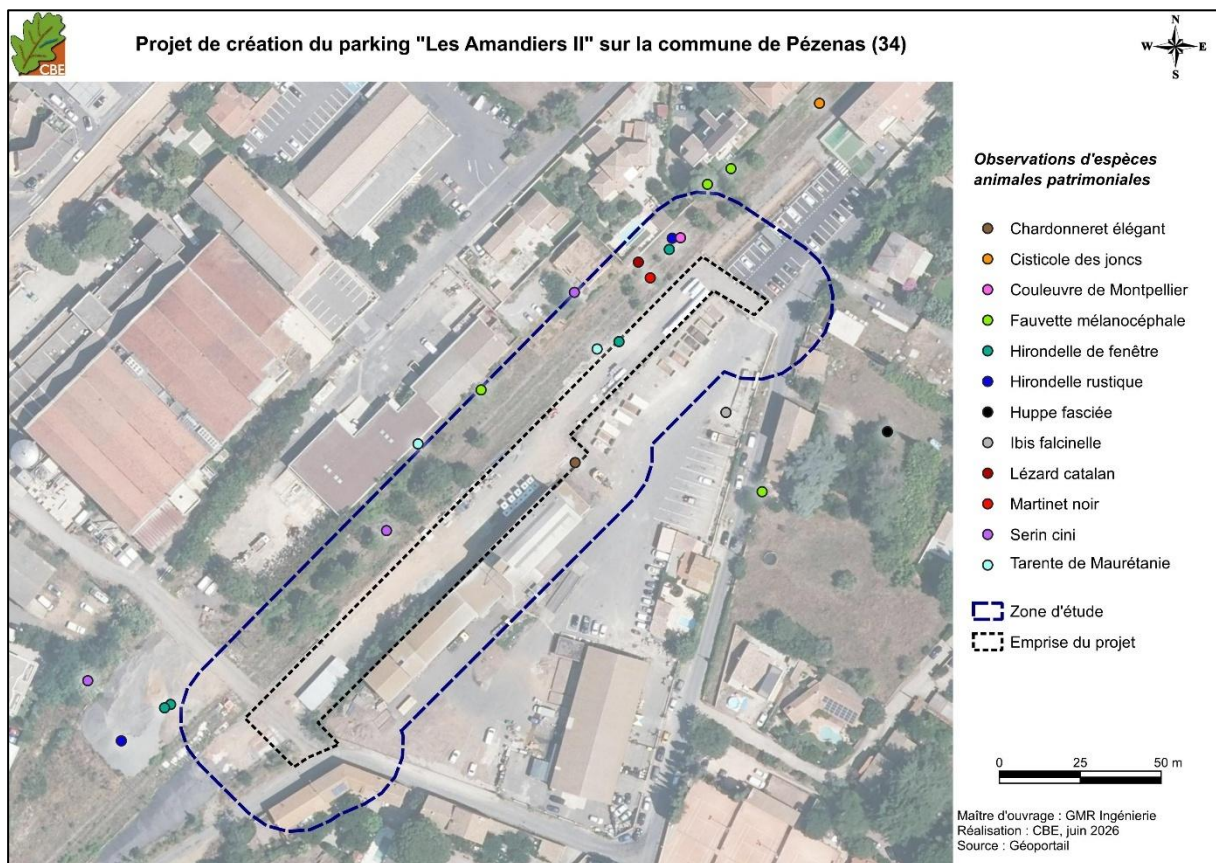
Concernant les reptiles, deux espèces patrimoniales ont été observées sur la zone d'étude : le Léopard catalan (enjeu faible) et la Tarente de Maurétanie (enjeu très faible) fréquentent tous deux au minimum les façades sud des bâtiments qui bordent la zone d'étude au nord-ouest.

Enfin, si le bassin de rétention situé au nord-est de la zone d'étude reste en eau suffisamment longtemps, il pourrait être utilisé comme site de reproduction par quelques espèces d'amphibiens. C'est le cas du Crapaud calamite, particulièrement adapté à des milieux aquatiques temporaires comme celui-ci. La Rainette méridionale et Pélodyte ponctué pourraient également s'y reproduire en cas de conditions hydrauliques favorables (présence d'eau sur une période suffisamment étendue). Ces trois espèces présentent des enjeux faibles.

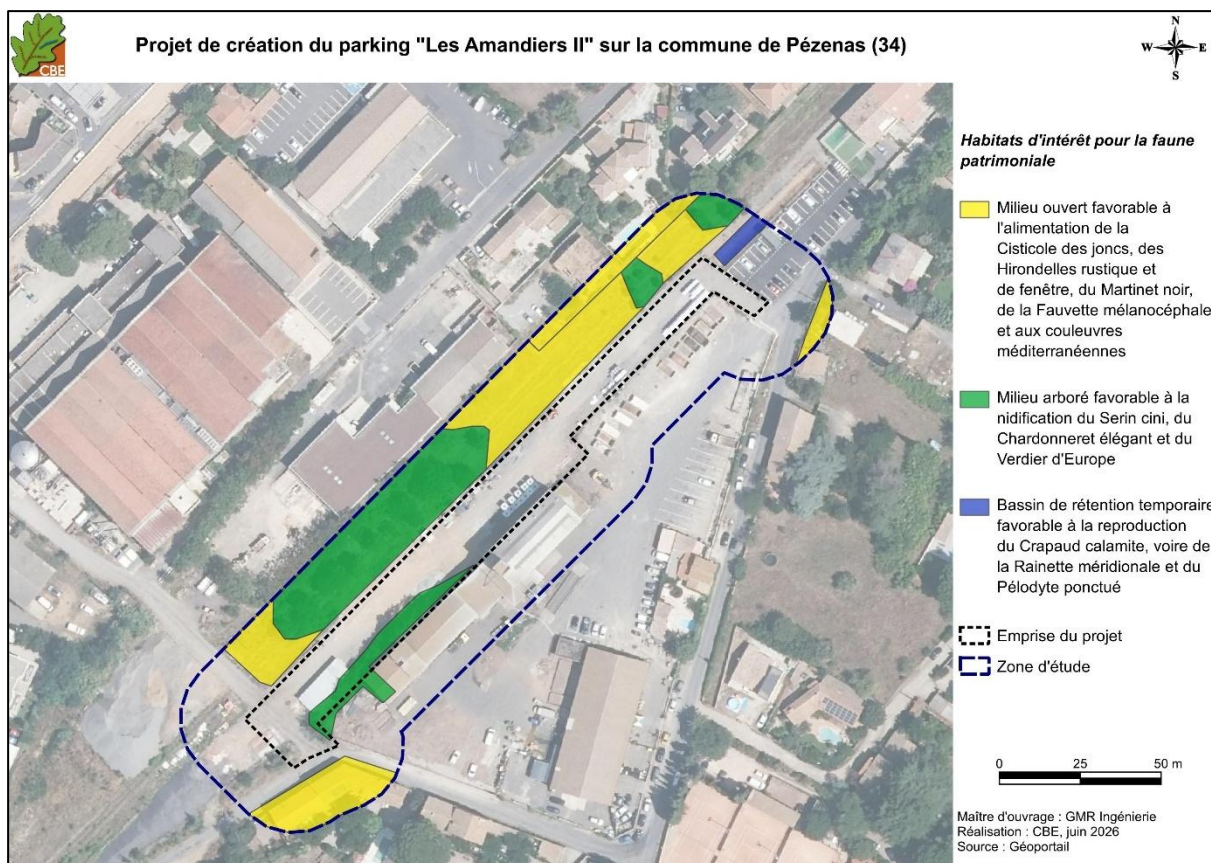
Synthèse des enjeux

Des enjeux faibles à modérés sont identifiés dans la bande nord à nord-ouest qui borde le projet, et qui peut accueillir une faune d'intérêt. Le reste de la zone d'étude, dominé par des habitats anthropisés, présente des enjeux floristiques faibles à très faibles et des enjeux faunistiques faibles.

La carte proposée ci-dessous localise les observations réalisées sur site. La carte en page suivante présente les habitats d'intérêt pour la faune patrimoniale (pour rappel, aucune espèce de flore patrimoniale n'est attendue au niveau de la zone d'étude).



Carte 12 : localisation des observations de faune patrimoniale



Carte 13 : localisation des observations de faune patrimoniale

III.3. Sensibilités écologiques et préconisations

Au regard de la faible emprise du projet et des milieux concernés (zones rudérales et remaniée), les sensibilités écologiques sont considérées comme faibles en ce qui concerne la flore et les habitats naturels. Bien que le petit bois anthropique à conifères avec la communauté d'espèces rudérales thermophiles associée représentent des enjeux écologiques faibles à modérés, la faible surface impactée par le projet et le caractère commun de ces habitats à l'échelle locale conduisent à retenir des sensibilités globales faibles. Toutefois, la présence de plusieurs espèces exotiques envahissantes sur le site implique un risque important de développement mais également de propagation locale lors des travaux, et devra être prise en compte dans les modalités d'intervention. Concernant la faune, les sensibilités sont estimées faibles à modérées. Elles concernent essentiellement le risque de destruction d'habitats de reproduction et d'alimentation, et le risque de destruction et de dérangement d'individus d'espèces patrimoniales et protégées. En effet, au niveau des milieux ouverts, la présence de la Couleuvre de Montpellier et d'oiseaux patrimoniaux en alimentation (Hirondelles de fenêtre et rustique, Cisticole des joncs, Fauvette mélanocéphale) amènent à considérer des sensibilités faibles à modérées. Les milieux arborés offrent des sites de nidification potentiels des fringilles (Serin cini, Chardonneret élégant et Verdier d'Europe), impliquant des sensibilités modérées.

Plusieurs préconisations doivent ainsi être mises en place, notamment lors de la phase travaux, pour limiter toute atteinte sur la biodiversité locale :

- Conservation - autant que possible - des arbres indigènes : cela permet de préserver le plus possible de sites de nidifications potentiels des fringilles patrimoniaux.
- Respect d'un calendrier d'intervention pour le démarrage des travaux : cette mesure vise notamment à éviter la destruction de nids actifs et le dérangement des espèces en période de reproduction. Ainsi, les premiers travaux (abattage, débroussaillage, décapage, terrassements...) doivent débuter lors d'une période de moindre sensibilité, c'est-à-dire à l'automne, entre mi-septembre et mi-novembre. Les travaux pourront ensuite se poursuivre en respectant une continuité temporelle (pas d'interruption de plusieurs semaines pour éviter l'installation d'espèces dites pionnières, appréciant les milieux perturbés, sur la zone de travaux).
- Limitation stricte des emprises de chantier : cette mesure, via la mise en place d'un balisage préalable des secteurs à préserver (petit boisement, lisières), permet d'éviter ces derniers.
- Gestion des espèces exotiques envahissantes : arrachage et traitement adapté des espèces identifiées par le botaniste. Ici, l'enfouissement à plus de 1,5 m de profondeur, sous le futur parking, peut être la solution à moindre coût. Par ailleurs, une vigilance doit être portée sur le risque de dissémination de ces espèces, avec une gestion des stocks de terre *in situ* (aucun déplacement de terres sur un autre site).
- Suivi écologique de chantier : l'accompagnement par un écologue permet d'assurer la bonne mise en œuvre de ces mesures en phase chantier, notamment au démarrage, et de conseiller les équipes de chantier. Entre trois et cinq visites de chantier sont ainsi prévues pour permettre l'intégration des problématiques écologiques au projet de parking.

IV. Conclusion

Le site retenu pour l'extension du futur parking « les Amandiers II » s'inscrit au sein de l'urbanisation de Pézenas. Les enjeux locaux de conservation y sont jugés faibles à modérés. La bande nord à nord-ouest qui longe l'emprise du projet concentre les enjeux modérés, où plusieurs espèces d'intérêt patrimonial d'oiseaux ou de reptiles y sont présentes ou attendues. Le reste de la zone d'étude représente des enjeux faibles, les habitats concernés étant principalement anthropiques, remaniés ou communs localement, et ne présentant pas d'intérêt particulier vis-à-vis de la biodiversité.

Les sensibilités identifiées concernent principalement la perte d'habitats d'espèce (reproduction et alimentation) et le risque de destruction d'individus et de dérangement de la faune. Plusieurs préconisations sont indiquées dans la présente étude afin de réduire significativement ces risques sur la flore et la faune. Leur mise en œuvre est essentielle, et est jugée suffisante pour permettre au projet de limiter significativement ses atteintes sur la biodiversité locale.

V. Références bibliographiques

DREAL Occitanie, 2017. Atlas paysager de l'Occitanie.

DREAL-Occitanie. 2019. *Hiérarchisation des enjeux régionaux de conservation des espèces protégées et patrimoniales en Occitanie* (mammifères, chiroptères, amphibiens, reptiles, oiseaux nicheurs, poissons, insectes protégés). 13p.

FRIED G., 2012. Guide des plantes invasives. L'indispensable guide des fous de nature. Ed. Belin. 272 p.

GENIEZ P. & CHEYLAN M., 2012. *Les amphibiens et les Reptiles du Languedoc-Roussillon et régions limitrophes. Atlas biogéographique*. Biotope, Mèze ; Muséum d'Histoire naturelle, Paris (collections Inventaires et biodiversité), 448 p.

GOR & LPO Occitanie (Coord.), 2024. *Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Occitanie. Perpignan*. 20pp.

LOUVEL J., GAUDILLAT V. & PONCET L., 2013. *EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce*. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE, Paris, 289 p.

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Biterrois, 3 juillet 2023. Trame verte et bleue – Atlas cartographique. 49 p.

Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) Languedoc-Roussillon, 2014. Atlas cartographique de la trame verte et bleue. 69p.

TISON J.M., FOUCAULT B., 2014. *Flora Gallica*. Editions biotope, 846p.

TISON J.M., JAUZEIN P. & MICHAUD H., 2014. *Flore de la France Méditerranéenne Continentale*. CBN et Naturalia publications. 2078p.

UICN & MNHN. 2017. *La liste Rouge des espèces menacées en France. Mammifère de France métropolitaine*. 16p.

VI. Annexes

Annexe 1 : liste des plantes relevées au sein de la zone d'étude

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut
Égilope ventru	<i>Aegilops ventricosa</i> Tausch, 1837	
Faux vernis du Japon	<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	EEE_OCC : MAJ
Amarante couchée	<i>Amaranthus deflexus</i> L., 1771	EEE_OCC : MOD
Orchis pyramidal	<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	
Anacycle en massue	<i>Anacyclus clavatus</i> (Desf.) Pers., 1807	
Andryale à feuilles entières	<i>Andryala integrifolia</i> L., 1753	
Brome à deux étamines	<i>Anisantha diandra</i> (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963	
Brome de Madrid	<i>Anisantha madritensis</i> (L.) Nevski, 1934	
Sabline à feuilles de serpolet	<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	
Armoise annuelle	<i>Artemisia annua</i> L., 1753	EEE_OCC : MOD
Asperge sauvage	<i>Asparagus acutifolius</i> L., 1753	
Avoine barbue	<i>Avena barbata</i> Pott ex Link, 1799	
Avoine à grosses graines	<i>Avena sterilis</i> L., 1762	
Bellardie	<i>Bartsia trixago</i> L., 1753	
Bette maritime	<i>Beta vulgaris</i> subsp. <i>maritima</i> (L.) Arcang., 1882	
Bourrache officinale	<i>Borago officinalis</i> L., 1753	
Barbon velu	<i>Bothriochloa barbinodis</i> (Lag.) Herter, 1940	EEE_OCC : MOD
Mûrier à papier	<i>Broussonetia papyrifera</i> (L.) Vent., 1799	EEE_OCC : AL
Charée	<i>Buglossoides arvensis</i> (L.) I.M.Johnst., 1954	PNA_Mess_2023
Souci des champs	<i>Calendula arvensis</i> L., 1763	PNA_Mess_2023
Campanule raiponce	<i>Campanula rapunculus</i> L., 1753	
Chardon à tête dense	<i>Carduus pycnocephalus</i> L., 1763	
Pâturin rigide	<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb., 1953	
Micocoulier de provence	<i>Celtis australis</i> L., 1753	
Centauree rude	<i>Centaurea aspera</i> L., 1753	
Centranthe chausse-trappe	<i>Centranthus calcitrapae</i> (L.) Dufr., 1811	
Céraiste aggloméré	<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	
Arbre de Judée	<i>Cercis siliquastrum</i> L., 1753	
Chénopode blanc	<i>Chenopodium album</i> L., 1753	
Chondrilla à tige de jonc	<i>Chondrilla juncea</i> L., 1753	
Clématite des haies	<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	
Calament glanduleux	<i>Clinopodium nepeta</i> (L.) Kuntze, 1891	
Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	
Liseron des monts Cantabriques	<i>Convolvulus cantabrica</i> L., 1753	
Crépide fétide	<i>Crepis foetida</i> L., 1753	
Crépide de Nîmes	<i>Crepis sancta</i> (L.) Bornm., 1913	EEE_OCC : MOD
Barkhausie à feuilles de pissenlit	<i>Crepis vesicaria</i> L., 1753	
Chiendent pied-de-poule	<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers., 1805	
Cynoglosse de Crête	<i>Cynoglossum creticum</i> Mill., 1768	

Pré-diagnostic écologique « Habitats, Faune et Flore »
Projet d'extension du parking « les Amandiers II » sur la commune de Pézenas (34)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut
Dactyle d'Espagne	<i>Dactylis glomerata subsp. hispanica</i> (Roth) Nyman, 1882	
Stramoine	<i>Datura stramonium</i> L., 1753	EEE_OCC : MOD
Diplothea fausse-roquette	<i>Diplothea eruroides</i> (L.) DC., 1821	
Inule visqueuse	<i>Dittrichia viscosa</i> (L.) Greuter, 1973	
Vipérine d'Italie	<i>Echium italicum</i> L., 1753	
Vipérine commune	<i>Echium vulgare</i> L., 1753	
Érodium Bec-de-cigogne	<i>Erodium ciconium</i> (L.) L'Hér., 1789	
Érodium à feuilles de cigue	<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	
Érodium Fausse-Mauve	<i>Erodium malacoides</i> (L.) L'Hér., 1789	
Chardon Roland	<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	
Euphorbe des moissons	<i>Euphorbia segetalis</i> L., 1753	
Euphorbe dentée	<i>Euphorbia serrata</i> L., 1753	
Fenouil commun	<i>Foeniculum vulgare</i> Mill., 1768	
Fumeterre grimpante	<i>Fumaria capreolata</i> L., 1753	
Fumeterre officinale	<i>Fumaria officinalis</i> L., 1753	
Chardon laiteux	<i>Galactites tomentosus</i> Moench, 1794	
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i> L., 1753	
Gaillet de Paris	<i>Galium parisiense</i> L., 1753	
Géranium à feuilles rondes	<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	
Chrysanthème des moissons	<i>Glebionis segetum</i> (L.) Fourr., 1869	PNA_Mess_2023
Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i> L., 1753	
Hédypnoïs de Crète	<i>Hedypnois rhagadioloides</i> (L.) F.W.Schmidt, 1795	
Hédypnois faux rhagadiole	<i>Hedypnois rhagadioloides</i> (L.) F.W.Schmidt, 1795	
Immortelle des dunes	<i>Helichrysum stoechas</i> (L.) Moench, 1794	Lr Tome 2
Picride fausse Vipérine	<i>Helminthotheca echinoides</i> (L.) Holub, 1973	
Herniaire velue	<i>Herniaria hirsuta</i> L., 1753	
Orge sauvage	<i>Hordeum murinum</i> L., 1753	
Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	
Laitue scariote	<i>Lactuca scariola</i> L., 1756	
Laitue vireuse	<i>Lactuca virosa</i> L., 1753	
Lamier amplexicaule	<i>Lamium amplexicaule</i> L., 1753	
Gessette	<i>Lathyrus cicera</i> L., 1753	
Troène luisant	<i>Ligustrum lucidum</i> W.T.Aiton, 1810	EEE_OCC : AL
Linaire des champs	<i>Linaria arvensis</i> (L.) Desf., 1799	
Ivraie à épis serrés	<i>Lolium rigidum</i> Gaudin, 1811	
Lavatère de Crète	<i>Malva multiflora</i> (Cav.) Soldano	
Mauve sauvage	<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	
Luzerne naine	<i>Medicago minima</i> (L.) L., 1754	
Luzerne polymorphe	<i>Medicago polymorpha</i> L., 1753	
Mélilot des Indes	<i>Melilotus indicus</i> (L.) All., 1785	
Mélilot de Naples	<i>Melilotus spicatus</i> (Sm.) Breistr., 1956	
Mercuriale annuelle	<i>Mercurialis annua</i> L., 1753	
Muflier des champs	<i>Misopates orontium</i> (L.) Raf., 1840	

Pré-diagnostic écologique « Habitats, Faune et Flore »
Projet d'extension du parking « les Amandiers II » sur la commune de Pézenas (34)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut
Muscari à toupet	<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	
Olivier d'Europe	<i>Olea europaea</i> L., 1753	
Piptathère faux Millet	<i>Oloptum miliaceum</i> (L.) Röser & Hamasha, 2012	
Oponce vigoureuse	<i>Opuntia engelmannii</i> Salm-Dyck ex Engelm., 1850	EEE_OCC : AL
Orobanche du trèfle	<i>Orobanche minor</i> Sm., 1797	
Oxalis articulé	<i>Oxalis articulata</i> Savigny, 1798	EEE_OCC : MOD
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	
Pariétaire des murs	<i>Parietaria judaica</i> L., 1756	
Oeillet prolifère	<i>Petrorhagia prolifera</i> (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	
Alpiste mineur	<i>Phalaris minor</i> Retz., 1783	
Sauge de Jérusalem	<i>Phlomis fruticosa</i> L., 1753	
Raisin d'Amérique	<i>Phytolacca americana</i> L., 1753	EEE_OCC : MOD
Picride éperviaire	<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	
Pin d'Alep	<i>Pinus halepensis</i> Mill., 1768	
Plantain Corne-de-cerf	<i>Plantago coronopus</i> L., 1753	
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	
Renouée des oiseaux	<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	
Peuplier blanc	<i>Populus alba</i> L., 1753	
Pimprenelle à fruits réticulés	<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	
Amandier amer	<i>Prunus dulcis</i> (Mill.) D.A.Webb, 1967	
Rapistre rugueux	<i>Rapistrum rugosum</i> (L.) All., 1785	
Reichardie	<i>Reichardia picroides</i> (L.) Roth, 1787	
Réséda raiponce	<i>Reseda phyteuma</i> L., 1753	
Nerprun Alaterné	<i>Rhamnus alaternus</i> L., 1753	
Robinier faux acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	
Fausse fléole	<i>Rostraria cristata</i> (L.) Tzvelev, 1971	
Oseille tête-de-bœuf	<i>Rumex bucephalophorus</i> L., 1753	
Patience crépue	<i>Rumex crispus</i> L., 1753	
Patience élégante	<i>Rumex pulcher</i> L., 1753	
Scabieuse pourpre foncé	<i>Scabiosa atropurpurea</i> L., 1753	
Scandix Peigne-de-Vénus	<i>Scandix pecten-veneris</i> L., 1753	PNA_Mess_2023
Orpin blanc jaunâtre	<i>Sedum sediforme</i> (Jacq.) Pau, 1909	
Séneçon sud-africain	<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	EEE_OCC : MAJ
Séséli des montagnes	<i>Seseli montanum</i> L., 1753	
Compagnon blanc	<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	
Silène enflé	<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	
Chardon marie	<i>Silybum marianum</i> (L.) Gaertn., 1791	
Moutarde blanche	<i>Sinapis alba</i> L., 1753	
Vélaret	<i>Sisymbrium irio</i> L., 1753	
Laiteron rude	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	
Laiteron potager	<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	
Laiteron délicat	<i>Sonchus tenerrimus</i> L., 1753	
Sabline rouge	<i>Spergula rubra</i> (L.) D.Dietr., 1840	
Mouron des oiseaux	<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	

Pré-diagnostic écologique « Habitats, Faune et Flore »
Projet d'extension du parking « les Amandiers II » sur la commune de Pézenas
(34)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut
Torilis des champs	<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	
Salsifis à feuilles de poireau	<i>Tragopogon porrifolius</i> L., 1753	
Trèfle champêtre	<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	
Blé	<i>Triticum</i> L., 1753	
Urosperme de Daléchamps	<i>Urospermum dalechampii</i> (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	
Urosperme fausse Picride	<i>Urospermum picroides</i> (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	
Ortie brulante	<i>Urtica urens</i> L., 1753	
Mâche à fruits velus	<i>Valerianella eriocarpa</i> Desv., 1809	
Molène sinuée	<i>Verbascum sinuatum</i> L., 1753	
Véronique des champs	<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	
Viorne tin	<i>Viburnum tinus</i> L., 1753	
Vesce hybride	<i>Vicia hybrida</i> L., 1753	
Vesce velue	<i>Vicia villosa</i> Roth, 1793	
Vulpie queue-de-rat	<i>Vulpia myuros</i> (L.) C.C.Gmel., 1805	
Lampourde d'Italie	<i>Xanthium orientale</i> subsp. <i>italicum</i> (Moretti) Greuter, 2003	EEE_OCC : MAJ

Légende du tableau

PN : Protection nationale

PR : espèces protégées en ex-région Languedoc-Roussillon

LRM : Liste Rouge Mondiale (EN : en danger ; NT : quasi menacé ; VU : espèce vulnérable)

LRN : Liste Rouge Nationale (EN : en danger ; NT : quasi menacé ; VU : espèce vulnérable)

LRO : Liste Rouge des Orchidées de France (EN : en danger ; NT : quasi menacé ; VU : espèce vulnérable)

Lr : Livre rouge de la flore menacée de France

ZN : espèce prise en compte dans la constitution des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) en Occitanie

EEE : Espèce Exotique Envahissante en région Occitanie d'après INVMED-Flore ; MAJ = majeure (plante exotique largement répandue dans la région et qui a régulièrement un fort taux de recouvrement) ; MOD = modérée (plante exotique assez largement répandue dans la région et qui a occasionnellement un fort taux de recouvrement) ; EM = émergente (plante exotique peu fréquente dans la région et qui a régulièrement un fort taux de recouvrement) ; PRE = prévention (plante exotique peu fréquente dans la région qui a soit toujours un taux de recouvrement faible, soit généralement un recouvrement faible avec parfois un taux élevé sur certaines stations) ; AL = alerte (plante exotique *a priori* absente de la région, citée comme envahissante ailleurs et ayant un risque de prolifération en région)

PNA_mess_2023 : Espèce inscrite sur la liste du Plan National d'Actions (2024 – 2033) en faveur des espèces messicoles (des espèces et communautés inféodées aux moissons, vignes et vergers)

Annexe 2 : liste des espèces faunistiques contactées sur la zone d'étude

Nom français	Nom scientifique	Statut(s) de protection et de vulnérabilité
Arthropodes		
L'abeille domestique	<i>Apis mellifera mellifera</i>	-
Gamma (Le)	<i>Autographa gamma</i>	-
	<i>Camponotus lateralis</i>	-
	<i>Cardiophorus biguttatus</i>	-
	<i>Cataglyphis cursor</i>	-
	<i>Catoplatus horvathi</i>	-
	<i>Chloromyia formosa</i>	-
Criquet duettiste	<i>Chorthippus brunneus</i>	-
	<i>Chrysolina hyperici</i>	-
Coccinelle à 7 points	<i>Coccinella septempunctata</i>	-
Cryptocéphale à corselet rugueux	<i>Cryptocephalus rugicollis</i>	-
Dectique à front blanc	<i>Decticus albifrons</i>	-
	<i>Deraeocoris annulipes</i>	-
Empuse commune, Diablotin	<i>Empusa pennata</i>	-
	<i>Eupeodes corollae</i>	-
Lupérus portugais	<i>Exosoma lusitanicum</i>	-
	<i>Helophilus trivittatus</i>	-
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	-
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	-
	<i>Messor structor</i>	-
Œdémère noble	<i>Oedemera nobilis</i>	-
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	-
Omophilus orangé	<i>Omophilus lepturoides</i>	-
Araignée-lynx	<i>Oxyopes heterophthalmus</i>	-
drap mortuaire (le)	<i>Oxythyrea funesta</i>	-
Machaon	<i>Papilio machaon</i>	-
	<i>Pellenes geniculatus</i>	-
Piérade du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	-
Psilothrix vert	<i>Psilothrix viridicoerulea</i>	-
	<i>Sphaerophoria scripta</i>	-
	<i>Spilostethus pandurus</i>	-
Thomise Napoléon	<i>Synema globosum</i>	-
Thomise replet	<i>Thomisus onustus</i>	-
Hespérie du Chiendent	<i>Thymelicus acteon</i>	-
Vanesse des Chardons	<i>Vanessa cardui</i>	-
	<i>Xanthochilus quadratus</i>	-
Oiseaux		
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	PN / NT-(LRN) / VU-(LRR_OCC)
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	PN / VU-(LRN) / VU-(LRR) / NT-(LRR_OCC)
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	PN / VU-(LRN) / DROC-MODE
Pigeon domestique	<i>Columba livia dom.</i>	-
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	-
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	PN

Pré-diagnostic écologique « Habitats, Faune et Flore »
Projet d'extension du parking « les Amandiers II » sur la commune de Pézenas
(34)

Nom français	Nom scientifique	Statut(s) de protection et de vulnérabilité
Fauvette mélanocéphale	<i>Curruca melanocephala</i>	PN / NT-(LRN) / ZN_Occ_MC / ZN_Occ_PYR ZN_Occ_SO / DROC-MODE
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	PN / NT-(LRN) / NT-(LRR_OCC)
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	PN / NT-(LRN) / NT-(LRR) / DROC-MODE / NT-(LRR_OCC)
Goéland leucophaea	<i>Larus michahellis</i>	PN
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	PN
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	PN / NT-(LRR) / ZNr-LR / ZN_Occ_MED / DROC-MODE / VU-(LRR_OCC)
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	PN
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	PN
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	PN
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	PN
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	PN
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-
Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	DO-I / PN / VU-(LRR) / ZNs-LR / ZN_Occ_det / DROC-FORT / NT-(LRR_OCC)
Roitelet triple-bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	PN
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	PN / VU-(LRN) / DROC-MODE
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	-
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	PN / ZNr-LR / DROC-MODE
Mammifères terrestres		
Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>	-
Reptiles		
Lézard catalan	<i>Podarcis liolepis</i>	PN / ZN_Occ_MC / ZN_Occ_PYR / ZN_Occ_SO / DROC-MODE
Tarente de Maurétanie	<i>Tarentola mauritanica</i>	PN

Légende du tableau

PN : Protection Nationale

DO : Directive Oiseaux. Annexe I (espèce particulièrement menacée justifiant la création de Zone de Protection Spéciale)

LR : Liste Rouges Mondiales (LRM), Listes Rouge Européenne (LRE), Listes Rouges Françaises (LRN), Listes Rouges Régionales (LRR) ou Liste Rouge Régionale d'Occitanie (pour les oiseaux) : CR : En danger critique ; EN : En danger ; VU : Vulnérable ; NT : Quasi-menacé

ZN : ZNIEFF, espèce déterminante dans la constitution des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique en région Occitanie (Occ : ZNIEFF dans tous les secteurs d'Occitanie où l'espèce est nicheuse ; MED : ZNIEFF dans le secteur « Méditerranée » ; MC : ZNIEFF dans le secteur « Massif central » ; PYR : ZNIEFF dans le secteur « Pyrénées » ; SO : ZNIEFF dans le secteur « Sud-ouest »), ZNr-LR : ZNIEFF dans l'ancienne région Languedoc-Roussillon.

DROC : enjeu régional de conservation défini par la DREAL Occitanie en 2019. TFORT : enjeu très fort : FORT : enjeu fort ; MODE : enjeu modéré